

Procès-verbal

Assemblée Générale LFP du 20 juillet 2018

Date 20 juillet 2018

Auteur **Didier QUILLOT** Référence LFP.PV.AG.2018.07.20.

Réunion du 20 juillet 2018

Présidente Nathalie BOY DE LA TOUR

Présents Membres et clubs représentés après vérification des pouvoirs

Clubs professionnels de Ligue 1 Conforama

AMIENS (Louis MULAZZI, mandat), ANGERS (Laurent NICOLLIN, Montpellier, mandat), BORDEAUX (Alain DEVESELEER, mandat), CAEN (Jean-Marie MIRANDA, mandat), DIJON (Olivier LETANG, Rennes, mandat), GUINGAMP (Laurent DEFAINS, mandat), LILLE (Marc INGLA, mandat), LYON (Vincent PONSOT, mandat), MARSEILLE (Jacques-Henri EYRAUD), MONACO (Nicolas HOLVECK, mandat), MONTPELLIER (Laurent NICOLLIN), NANTES (Samuele LANOE, mandat), NICE (Nicolas HOLVECK, Monaco, mandat), NIMES (Laurent DEFAINS, Guingamp, mandat), PARIS (Philippe BOINDRIEUX, mandat), REIMS (Jean-Pierre CAILLOT), RENNES (Olivier LETANG), SAINT-ETIENNE (Bernard CAIAZZO), STRASBOURG (Louis MULAZZI, Amiens, mandat), TOULOUSE (Jean-François SOUCASSE).

Clubs professionnels de Domino's Ligue 2

AC AJACCIO (Claude MICHY, Clermont, mandat), AUXERRE (Francis GRAILLE), BEZIERS (Vincent PONSOT, Lyon, mandat), BREST (Bruno ALLEGRE, Châteauroux. mandat), CHATEAUROUX (Bruno ALLEGRE, mandat), CLERMONT (Claude MICHY), GAZELEC AJACCIO (Jean-Pierre CAILLOT, Reims, mandat), GRENOBLE (Stéphane ROSNOBLET), LE HAVRE (Stéphane ROSNOBLET, Grenoble, mandat), LENS (Christian LEGRAND, mandat), LORIENT (Fabrice BOCQUET, mandat), METZ (Hélène SCHRUB, mandat), NANCY (Romain TERRIBLE, mandat), NIORT (Fabrice BOCQUET, Lorient, mandat), ORLEANS (Francis GRAILLE, Auxerre, mandat), PARIS FC (Pierre DREOSSI, mandat), SOCHAUX (Hélène SCHRUB, Metz, mandat), TROYES (Alain DEVESELEER, Bordeaux, mandat), VALENCIENNES (Mathieu BOIDIN, mandat).

Excusés SAFE: José DIAS - SNAAF: Alain BELSOEUR - UNECATEF: Pierre REPELLINI -

UNFP: Philippe PIAT.

RED STAR.

Mme Nathalie BOY DE LA TOUR. Assistent

MM. Philippe DIALLO, Patrick RAZUREL, Alain GUERRINI, Didier QUILLOT.

MM. Bruno BELGODERE, Sébastien CAZALI, Olivier JAUBERT, Arnaud ROUGER,

Pierre RIGOUTAT.

Mmes Stéphanie BOURDAIS, Louise COSNARD, Sandy CHANDELIER, Morgane DUVAL, Emilie MARCHEVAL, Marie-Hélène PATRY, Cindy MONTEIRO TEIXEIRA



Procès-verbal

Assemblée Générale LFP du 20 juillet 2018

L'Assemblée Générale réunissant au moins la moitié de ses membres représentant au moins les 4/7^{èmes} des voix, la séance est ouverte.

1. Adoption du précédent procès-verbal

L'Assemblée Générale,

adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 8 juin 2018.

2. Elections des représentants de clubs au Conseil d'administration

M. Didier QUILLOT, Directeur Général Exécutif de la LFP, rappelle de façon précise et détaillée les dispositions statutaires en vigueur et communique les informations utiles concernant le matériel de vote et les modalités pratiques selon lesquelles se déroulera le scrutin. Il indique qu'un poste est à pourvoir s'agissant des représentants du Collège des groupements sportifs participant à la Ligue 1 Conforama et que 2 postes sont à pourvoir s'agissant des représentants du Collège des groupements sportifs participant à la Domino's Ligue 2.

2.2. Renouvellement partiel des représentants des groupements sportifs participant à la Ligue 1

Le Conseil d'Administration réuni ce jour, a validé les candidatures de MM. Jean-Pierre CAILLOT et Olivier DELCOURT au Collège des représentants des groupements sportifs de Ligue 1 en remplacement de M. Jean-François FORTIN.

Après un appel aux votes,

L'Assemblée,

prend acte de l'élection de M. Jean-Pierre CAILLOT recueillant 61,25 voix et 62,34% des suffrages exprimés.



Procès-verbal

Assemblée Générale LFP du 20 juillet 2018

2.3. Renouvellement partiel des représentants des groupements sportifs participant à la Ligue 2

Le Conseil d'Administration réuni ce jour, a validé les candidatures de MM. Bruno ALLEGRE, Loïc FERY, Karim FRADIN et Francis GRAILLE au Collège des représentants des groupements sportifs de Ligue 2 en remplacement de MM. Jean-Pierre CAILLOT et Alain ORSONI.

Après un appel aux votes,

L'Assemblée,

prend acte de l'élection de M. Francis GRAILLE recueillant 67,75 voix et 68,95 % des suffrages exprimés et de M. Loïc FERY recueillant 55 voix et 55,97 % des suffrages exprimés.

La séance est levée à 14h20

La Présidente, Nathalie BOY DE LA TOUR

N. Boy de & 1sm.

Le Directeur Général Exécutif, Didier QUILLOT